

Date de dépôt : 18/10/2022
Demandeur : COLAS Jean-Louis
Pour : Remplacement des deux fenêtres du garage par une porte type atelier semi vitrée.
Adresse projet : 184 Route de Maison Neuve SAINT JEAN SUR REYSSOUZE (01560)

ARRÊTÉ

de NON-OPPOSITION à une déclaration préalable au nom de la commune

Le maire de la commune de **SAINT JEAN SUR REYSSOUZE**,

Vu la déclaration préalable déposée le 18/10/2022, par Monsieur COLAS Jean-Louis, demeurant 153 Montée du Chêne à Châtillon (69380), enregistrée sous le numéro DP00136422D0006M01 ;

Vu l'objet de la demande :

- pour un projet de remplacement des deux fenêtres du garage par une porte type atelier semi vitrée ;
- sur un terrain situé 184 Route de Maison Neuve à SAINT JEAN SUR REYSSOUZE (01560) ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu le plan local d'urbanisme approuvé le 18 avril 2019 ;

Vu la zone A du PLU et son règlement ;

Vu la décision de non opposition à la déclaration préalable de travaux initiale n°DP00136422D0006 initialement accordée le 02/05/2022 ;

ARRÊTE

Article 1^{er} :

Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable pour le projet visé ci-dessus sous réserve de respecter les prescriptions mentionnées à l'article 2.

Article 2 :

Les prescriptions antérieures restent applicables.

La présente décision n'a pas pour effet de proroger le délai de validité de l'arrêté de non opposition de travaux initiale.

Fait à SAINT JEAN SUR REYSSOUZE, le 14/11/2022
Le Maire, Jacques SALLET



Caractère exécutoire de la présente décision :

La présente décision est exécutoire à compter de sa réception par le demandeur.

Contrôle de légalité :

Le dossier et la décision ont été transmis au représentant de l'Etat dans les conditions prévues aux articles L2131-1 et 2 du code Général des Collectivités Territoriales, soit le : 16/11/2022

Affichage de l'avis de dépôt :

Conformément aux dispositions des articles R423-6 et R424-5 du code de l'urbanisme, l'avis de dépôt de la présente demande a été affiché en mairie pendant toute la durée d'instruction et à compter du : 18/10/2022